VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN, VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

# PAR LIONEL M. RICAU.

## ANNONCE JUDICIAIRE.

## SITES DE MANUFACTURES ETABLIS DANS LE PREMIER DISTRICT AVEC FACILITES D'EAU ET DE VOIES FERRÉES.

# VENTE DE RECEVEUR.

La Propriété, Machines, Matériel de Roulage et Bêtes de Travail, Meubles de Bureau et Immeubles, etc., de la Scierie bien Equipée connue comme

## CENTRAL MANUFACTURING AND LUMBER COMPANY, LTD,

Dans l'Ilet 639. Borné par les rues Perdido, Gayoso, Poydras et Salcedo.

PRIVILEGE D'EMBRANCHEMENT DE VOIE FERREE AVEC LE I. C. R. R. CO. AND L. R. & N. CO., Près du Canal du Nouveau Bassin.

La Propriété ci-dessus sera vendue en son entier. Aussi MAGNIFIQUES IMMEUBLES A DEUX ETAGES POUR MANUFACTURES, Coin des rues Howard et Dryades, bâtis sur six lots de terrains, près du Canal du Nouveau Bassin et la Gare Union.

Actuellement louée à bail à la A. J. Nelson Manufacturing Company, Limited et autres propriétés.

Textonia Bank & Trust Co. vs Central Manufacturing and Lumber Co., Ltd.—No 100,297. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

**A l'encan JEUDI, 22 AOUT 1912,** à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 Rue Baronne.

PAR ET EN VERTU d'un ordre ... et ... 1912 par l'Hon. Geo. H. ... Cour Civile de ... pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire de la Textonia Bank & Trust Co. vs Central Manufacturing and Lumber Company Limited, numéro No 5 et qui m'a été adressé, j'offrirai en vente aux enchères publiques, aux lieu, heure et lieu ci-dessus indiqués, la propriété ci-après désignée, à savoir:

1. Une certaine parcelle de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 639, borné par les rues Perdido, Gayoso, Poydras et Salcedo, mesurant deux cent quatre-vingt-huit pieds de face à la rue Perdido, deux cent quatre-vingt-six pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur et une à la rue Gayoso, deux cent quarante-trois pieds dix pouces de façade à la rue Salcedo et deux cent quatre-vingt-un pieds et cinq pouces en arrière, le tout plus ou moins, ainsi qu'un certain parcellement d'embranchement du chemin de fer construit par la ville de la Nouvelle-Orléans en date du 24 décembre 1901 et numéroté 1811 I. C. R. Wallacher No 1395, pour l'exploitation d'un embranchement de voie de chemin de fer sur la rue Perdido de la ville de Nouvelle-Orléans, Central Manufacturing and Lumber Company a la propriété désignée ci-dessus, étant la même propriété que celle que la Central Manufacturing Lumber Company Limited acquis par achat d'Emile C. Bonée par acte passé devant Alfred F. Herrington, notaire en cette ville, le 30 décembre 1904 et enregistré en hypothèques dans transferts de cette ville livre Hypothèques 300 folio 227.

Les améliorations consistant de la mitoyenneté de la Central Manufacturing Lumber Co. consistent dans maisons, matériel roulant, bêtes de trait, meubles de bureau et immeubles de bureau, autres dépendances ... attachées à la propriété. Le tout suivant inventaire enregistré.

2. Une certaine parcelle de terrain connue comme propriété de l'avenue Howard de la Central Manufacturing et Lumber Co. Ltd., ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, située dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 275 borné par les rues Bampart, Dryades et Julia et l'avenue Howard (autrefois rue Delord) ladite parcelle de terrain étant composée des six différentes parcelles de propriété qui sont ci-après décrites, à savoir:

(a) Une certaine parcelle de terrain située dans le dit district et carré et mesure trente sept pieds et six pouces de face à l'avenue Howard (autrefois Dolo d) sur cent trente pieds en pouces et deux lignes en profondeur sur la côté le plus proche de la rue Bampart et cent trente trois pieds sur la ligne du côté opposé.

(b) Un certain lot de terre situé dans ledit district et carré, mesurant en mesure américaine cinquante neuf pieds de face à l'avenue Howard (autrefois Delord), cent ci q pieds en profondeur et face à la rue Dryades, environ cent quarante pieds sur l'autre ligne du côté et cent quatre pieds à l'arrière intérieur face à une ligne de six pouces de large mitoyenne au dit lot et à la propriété ci-jugeant: Le tout conformément au plan No 28 en l'étude de J. Henry ancien notaire en cette ville.

(c) Même certain lot de terrain situé dans le dit district et carré et mesure chacun en mesure américaine vingt cinq pieds de face à l'avenue Howard (ancienement rue Delord) sur cent pieds en profondeur entre lignes parallèles.

(d) Une certaine parcelle de terrain située dans le dit district et carré, mesurant trente sept pieds et six pouces de face à la rue Howard (autrefois Delord) sur cent trente cinq pieds six pouces en profondeur sur la ligne de côté le plus proche de la rue Dryades et environ cent trente trois pieds sur la ligne du côté opposé. La dite parcelle de terrain étant la moitié le plus proche de la rue Dryades sur les trois lots décrits dans l'acte de partage, passé devant Andrew Hero Jr, notaire, en cette ville, le 31 octobre 1877.

(e) Un certain lot de terrain situé dans ledit district et carré, désigné par a lettre A sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 9 janvier 1867, et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire en cette ville, suivant lequel plan ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Dryades, entre l'avenue Howard (autrefois rue Delord) et la rue Julie, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes égales et parallèles, et le dit lot, en commun avec les lots adjacents, pour l'usage d'une allée de cinq pieds de largeur plus ou moins.

Et lesdites parcelles de terrain (ici décrites comme lettres A, B, C, D et E) ont été acquises par la Central Manufacturing et Lumber Company Limited, par achat de Robert H. Hackney, suivant acte passé devant John G. Eustis, notaire en cette ville le 18 mars 1892, et enregistré au Bureau de Transferts de cette ville, dans le registre 141, folio 544.

(f) Une certaine parcelle de terrain située dans le Premier District de cette ville et dans dans le dit carré No 275, borné par les rues Bamparts, Dryades et Julia et l'Avenue Howard (autrefois Delord).

Ladite propriété est désignée par la lettre B sur un croquis et certificats d'arpentage établi par Arthur De Armas, député-voyer de ville, daté du 31 mai 1883, annexé à un acte passé devant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, le 9 juin 1888, et suivant lequel dit croquis et certificat d'arpentage la dite parcelle de terre mesure, en mesure américaine, cinquante-neuf pieds et neuf pouces de face à la rue Dryades, cent quarante trois pieds et six pouces et une ligne de profondeur sur une ligne en ligne sur le côté le plus proche de la rue Julia, cent quarante deux pieds un pouce et quatre lignes en profondeur sur une ligne perpendiculaire sur le côté le plus près de l'avenue Howard (autrefois Delord) et vingt et un pieds quatre pouces et quatre lignes en largeur à l'arrière. Ledit lot B est composé de presque la totalité du lot original No 117, d'environ la moitié du lot No 116 et une petite parcelle du lot No 115 et commence à une distance de cent quarante et un pieds et dix pouces de l'angle de l'intersection de la rue Dryades et avenue Howard (autrefois Delord). Etant la même propriété que celle acquise par la Central Manufacturing and Lumber Company Limited, par achat de Lawrence Gerlinger, par acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire en cette ville le 10 janvier 1893, et enregistré au Bureau des Transferts de cette ville dans le livre 148, folio 20.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à deux étages, formant le coin de l'avenue Howard et de la rue Dryades, ensemble avec hangar et bâtisses dans le fond, maintenant loués à bail à la A. J. Nelson Manfg Co., Ltd., ledit bail expirant le 31 décembre 1914, enregistré dans le livre des transferts 201, folio 226.

3. Un certain lot de terre ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 615, borné par les rues Poydras, Perdido, White et Dupré, désigné par le numéro dix, formant l'encoignure des rues Poydras et Dupré et mesurant vingt-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Poydras sur cent vingt pieds en profondeur et façade à la rue Dupré, étant la même propriété que la Central Manf'g and Lumber Co. Ltd a acquis par achat de Gerhard H. A. Thomas, d'après un acte passé pardevant Charles Schneider notaire en cette ville, le 20me jour de juillet 1906 et enregistré au bureau des transferts de cette ville dans le livre 210 folio 50, le dit lot faisant face à la voie de L. R. & N. Co. et peuvent être utilisé comme chantier de bois.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et le solde s'il y en a en un crédit d'un et deux ans, devant être représentée par billets du montant égale fait par ledit acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, l'intérêt devant être payer annuellement; les dits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec les stipulations coutumières pour l'assurance, hommages d'avocat estimation, condamnation de jugement, etc., le prix de non aliénation et toutes les autres clauses usuelles de sûreté. L'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, assumer en plus du montant de ses enchères les taxes de l'année 1912, et payer pour tous certificats requis et pour l'acte de vente devant être passé devant Gustave A. Lizambie, notaire en cette ville.

LIONEL M. RICAU, Huissier.
Bureau 207 Hélène Hennen.
F. Walter Danziger, Demeure Rosen, rue ...
Delville, H. Théard Jno J. Reilly, avocats.
21 juil—21 28—août 4 11 18 21 28.

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

# David Freeman.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession d'Alcide B. LeBesque.**

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION "B." No 100 233

## MAGNIFIQUE

# COTTAGE DOUBLE,

## 1215-17 RUE NORD DUPRE,

A L'ENCAN

## MARDI, 6 AOUT 1912.

EN VERTU de et conformément à un ordre signé le 19 juin 1912, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée, ledit ordre adressé à DAVID FREEMAN, encanteur, j'offrirai en vente aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 6 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District, carré No 382, désigné comme lot 9, borné par les rues Nord Dupré Washington (actuellement De Sèze) St-Jean (maintenant Bell) et Gayoso, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Nord Dupré sur 159 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur, suivant le croquis d'Edgar Pilié, voyer, daté du 14 janvier 1891, annexé à un acte de vente passé devant Jules F. Meunier, notaire, le 22 juin 1891. Acquis par feu Alcide B. Le Besque de E. Letellier, suivant acte devant M. V. Dejean, notaire, le 18 mai 1910, enregistré dans le livre de transferts numéro 139, folio 26.

Conditions comptant.—L'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère les taxes de l'année 1912 et tous certificats. Acte de vente devant A. J. Rossi, notaire, aux frais de l'acquéreur. Vente sujette aux hauts existants. Dix pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication chez

DAVID FREEMAN,
Encanteur,
Bureau 218 rue Baronne.
Chas Louque et Ulysse Mathieu, avocats.
30 juin—30—juil 7 14 21 28—août 4 6

| | | |
|---|---|---|
| Pena Rubia | Tampa | Stuyvesant |
| Pio IX | Barcelona | rue 7me |
| Santona | Progreso | Stuyvesant |
| Samara | Glasgow | rue Harmonie |
| Texas | Norvège | rue 4me |
| Virginia | Trieste, etc | rue Girod |
| Yoro | Honduras | 3me dist 30 |
| NAVIRE | | |
| Elvira | Portugal | rue Jackson |
| Kaiser | Brême | Point |
| BARQUE | | |
| Excelsior | Brême | Indian Refinery |
| Matador | Brême | Algier |

## ANNONCES JUDICIAIRE

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le No Municipal 436 rue Ambella, entre les rues Annunciation et Laurel.

Paul Lagnoux vs Frank Nicolosi et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 99,874 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 août 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendant, situé dans le Sixième (6) District de cette ville dans le carré No 12, (Harstville) borné par les rues Laurel, Annunciation, Arabella et l'avenue Nashville, mesurant quarante pieds de face à la rue Laurel sur cent cinq pieds en profondeur entre lignes parallèles et se composant du lot entier No 15 et une partie du lot No 14.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Joseph Trinelli.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Cage, Baldwin & Crabtree, avocats pour le demandeur.
6 juil—6 7 13 19 26—août 2 7 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

Vente d'une propriété de valeur attractive de résidence dans le Sixième District.

Formant le coin des rues State et Garfield. (Dans le carré rue Pitt, et la ligne de Hartsville et Bloomingdale).

Citizens Homestead Association vs Hubert M. Angles.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 100,700—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus indiquée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, situé dans le Sixième District de la de la Nouvelle-Orléans, dans le carré No 28 de Bloomingdale, borné par les rues State, Garfield et Pitt et la ligne d'Hartsville et Bloomingdale, lequel lot mesure trente pieds de face à la rue State sur une profondeur et façade sur la rue Garfield de cent vingt cinq pieds, ainsi que les améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
E. B. Ellis, avocat pour le demandeur.
13 juil—13 19 26—août 2 9 15

## ANNONCES JUDICIARES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF DE

1. 13 Lots de terrains de valeur dans le Septième District.

Dans le carré borné par les rues Pritchett, Hamilton, Laurel Grove et Apricot

2. Un lot de terrain de valeur dans le Sixième District.

Formant le coin des rues Calhoun et Howard,

Dans le carré rue Liberté et l'avenue Henry Clay.

Theodore A Beck vs Mme Sarah Huffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 100,879 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 août 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trente certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans le carré désigné par le No 404 anciennement No 21, borné par les rues Prichett, Hamilton, Laurel Grove et Apricot, autrefois Dorgenois, lesdits trente lots de terrain sont numérotés et mesurant suivant un certificat d'arpentage et subdivisions dudit carré établi par O. Uhlens Lewis, député voyer de ville, et annexé à un acte passé devant Geo. C. Walshe, notaire en cette ville, le 13 novembre 1903, comme suit, à savoir: Les lots nos 1 quatre les deux inclusifs et les lots Nos treize à vingt trois inclusifs et le lot No vingt trois; les dits lots Nos 1 à 4 quatre, trois inclusifs, s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Apricot sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds: le lot No 1 forme le coin des rues Apricot et Hamilton; les lots Nos treize à vingt, trois inclusifs, s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Prichett sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, le lot No treize forme le coin des rues Prichett et Laurel Grove, et le lot No vingt trois mesure trente pieds de face à la rue Hamilton sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante pieds.

2. Un certain lot de terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 99, borné par les rues Calhoun (anciennement Edmond), Howard (autrefois St-George) et Rue Liberté (autrefois Green) et avenue Henry Clay. Ledit lot est désigné par le No 11 sur un croquis dressé par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 23 janvier 1908, et mesure vingt-neuf pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Calhoun, vingt neuf pieds onze pouces et six lignes en largeur en arrière, cent trente et un pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur et face à la rue Howard et une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot numéro douze sur le dit plan, de cent trente six pieds six pouces et trois lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Legier & Gleason' avocats pour le demandeur.
13 juil—13 14 19 26—août 2 9 14 15

## AVIS DE SUCCESSIONS.

succession de Mme Ann Tobin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 99,575— Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes prétendantes d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est en pouvant en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Père Thomas J. Walden, exécuteur testamentaire de cette succession, ne saurait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CORNELL, Greffier.—McCloskey & Benedict, avocats.
26 juil—26 31—août 4

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

# CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

## LIGNES FRISCO

Station Terminale rue Canal

Horaire le 28 juillet 1912, sujet à changement.

DEPART

| | |
|---|---|
| Nouvelle-Orléans | 11 45 p m |
| ARRIVE | |
| Baton Rouge | 2:00 a m |
| Port Barrè | 2:22 a m |
| Opelousas | 5:35 a m |
| Rosa | 6.15 a m |
| Crowley | 7.5 a m |
| Kinder | 7:07 a m |
| De Quincy | 8:20 a m |
| Beaumont | 10:45 a |
| Houston | 2:15 p m |
| Temps de Houston arrivée à | 1:15 p m |

## QUEEN & CRESCENT ROUTE.

DEPART.

| | |
|---|---|
| N. Y. et Washington | 7:20 p m |
| Cincinnati et Asheville | 7:20 p m |
| St Louis et Chicago | 4:45 p m |
| Cincinnati et Asheville | 9:00 a m |
| Station Accommodation | 6:00 a m |
| Station Local | 4:45 p m |
| Harrisburg Local | |
| Excursion du Dimanche. | |
| Pampano et points int | 7:10 a m |
| ARRIVEE | |
| N. Y. et Washington | 9 10 |
| Cincinnati et Asheville | 9: 0 a m |
| St Louis et Chicago | 9 10 a m |
| Cincinnati et Asheville | 4:35 |
| Station Accommodation | 4:35 a m |
| Station Local | |
| Harrisburg Local | 8 10 a |
| Excursion du Dimanche. | |
| Pampano et points int | 7:20 p m |

## OUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE

| | |
|---|---|
| N. Y. and N. O. Limited | 7:50 am |
| Cincinnati & Florida express | 7:05 am |
| Cincinnati, Chicago and N. Y. express | 8:30 pm |
| Montgomery Accom'n | 6:45 pm |
| Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche | 3:50 am |
| N. O.—Mobile Accom'n | 11:55 am |
| Excursion dimanche | 8:05 pm |

DEPART.

| | |
|---|---|
| N. Y. and N. O. Limited | 8:00 pm |
| Cincinnati & Florida express | 9:00 am |
| Cincinnati, Chicago and N. Y. express | 8:30 am |
| Montgomery Accom'n | 5:45 am |
| Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche | 3:25 pm |
| N. O.—Mobile Accom'n | 5:15 pm |
| Excursion dimanche | 7:20 am |

## LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE

Tous les jours excepté dimanche

| | |
|---|---|
| Pte Bleue et Shell Beach | 9:10 a m |

Dimanche seulement.

| | |
|---|---|
| Pte Bleue | 7:00 a m |

Tous les jours excepté dimanche.

| | |
|---|---|
| Alger | 8:50 a m |
| De Shell Beach | 10:06 a m |
| Shell Beach | 6:00 p m |

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche,

| | |
|---|---|
| Pte Bleue et Shell Beach | 5:30 p m |

Dimanche seulement.

| | |
|---|---|
| Shell Beach | 8:45 a m |
| Bleue | 8:45 a m |
| Shell Beach | 7:00 p m |

## THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

| | |
|---|---|
| Vicksburg express | 5:20 p m |
| Memphis express | 3:10 a m |
| Baton Rouge et Woodville Accommodation | 9:40 a m |
| Excursion dimanche | 9:20 p m |

DEPART.

| | |
|---|---|
| Vicksburg express | 7:00 a m |
| Memphis express | 3:15 p m |
| Baton Rouge et Woodville Accommodation | 4:15 p m |
| Excursion dimanche | 8:00 a m |

## NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

Station Terminale, rue Canal

ARRIVEE

Tous les jours excepté dimanche.

| | |
|---|---|
| Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int | 5:45 p m |
| Folsom, Columbia, Tylertown et interm diaire | 8:45 a m |

Dimanche seulement

| | |
|---|---|
| Jackson, Columbia Tylertown et intermédiaire | 8:00 p m |
| Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire | 10:15 a m |

Excursions des dimanches.

| | |
|---|---|
| Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire | 8:00 p m |

Excursions des mercredis.

| | |
|---|---|
| Ramsay, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire | 8:00 p m |

DEPART

Tous les jours excepté dimanche.

| | |
|---|---|
| Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiaire | 7:45 a m |
| Folsom, Columbia Tylertown, et intermédiaire | 4:15 p m |

Dimanche seulement.

| | |
|---|---|
| Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire | 7:45 a m |
| Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire | 6:00 p m |

Excursions des dimanches.

| | |
|---|---|
| Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire | 7:45 a m |

Excursion des mercredis.

| | |
|---|---|
| Ramsay, Covington, Abita Springs, Mandeville et intermédiaire | 7:35 a m |

## ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVE.

| | |
|---|---|
| "The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati | 8:15 p m |
| Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati | 10:55 a m |
| Local Mail | 6:40 p m |
| Northern Express | 8:50 a m |
| McComb Accommodation | 9:50 a m |
| Excursion dimanche | 9:20 p m |

DEPART.

| | |
|---|---|
| "The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati | 9:15 a m |
| Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati | 7:10 p m |
| Local Mail | 5:30 a m |
| Northern Express | 4:30 p m |
| McComb Accommodation | 2:50 pm |
| Excursion dimanche | 7.45 am |

## SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE

| | |
|---|---|
| Houston Local | 5:25 p m |
| Sunset Express pour Louisiana, Tex. et California | 6:45 p m |
| Lafayette Local | 11:40 a m |
| Texas Express | 7:25 a m |

DEPART.

| | |
|---|---|
| Houston Local | 6:50 a m |
| Sunset Express pour Louisiana, Tex. et California | 11:55 a m |
| Lafayette Local | 3:00 p m |
| Texas Express | 9:00 p m |

## NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVER.

Dimanche seulement.

| | |
|---|---|
| Alger | 7:35 p |

Tous les jours excepté dimanche samedi.

| | |
|---|---|
| Alger | 9:55 a m |

Samedi et dimanche seulement.

| | |
|---|---|
| Alger | 9:55 a m |

Tous les jours excepté dimanche.

| | |
|---|---|
| Alger | 6:40 p |

DEPART:

Dimanche seulement.

| | |
|---|---|
| Alger | 8:00 a m |

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

| | |
|---|---|
| Alger | 4:30 p m |

Samedi et dimanche seulement.

| | |
|---|---|
| Alger | 6:30 p m |

Tous les jours excepté dimanche.

| | |
|---|---|
| Alger | 8:05 am |

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

| | |
|---|---|
| Steamship Proteus, Hopner, | parti 24 juil |

LIVERPOOL.

| | |
|---|---|
| Steamship Medina, Davies, | parti 15 juin |
| Steamship Alexandrian, Reed, | parti 20 juin |
| Steamship Wanderer, Jones, | parti 23 juin |
| Steamship Barrister, Smith, | parti 29 juin |
| Steamship Nubian, Laurenson, | parti 3 juil |
| Steamship California, Masters, | parti 4 juil |
| Steamship Wayfarer, Whidborne, | parti 16 juil |
| Steamship Mexican, Giddens, | parti 13 juil |

RIO DE JANEIRO

| | |
|---|---|
| Steamship Artist, Sawyer, | parti 8 juil |

SANTOS

| | |
|---|---|
| Steamship Artist, Sawyer, | parti 4 juil |
| Steamship African Prince, | parti 20 juil |
| Steamship Ben Vrackie, | parti 24 juil |

GENES

| | |
|---|---|
| Steamship Meovino, Revelio, | parti 2 juin |

HAVRE

| | |
|---|---|
| Steamship California, Mehaas, | parti 4 juin |

BORDEAUX

| | |
|---|---|
| Steamship St Laurent, Leprito, | parti 3 juil |

TRIESTE

| | |
|---|---|
| Steamship Augusta, Giadulich, | parti 21 juin |
| Steamship Marianna, Zarovich, | parti 11 juil |

OPORTO

| | |
|---|---|
| Barque Badon, Ruckous, | partie 9 juin |

HAMBOURG

| | |
|---|---|
| Steamship Quermore, Hignett, | parti 19 juil |

ANVERS

| | |
|---|---|
| Steamship Atlantian, Highton, | parti 20 juil |

BARBADES

| | |
|---|---|
| Steamship Artist, Sawyer, | parti 20 juil |

Liste des navires dans le port

ETRANGERS.

| Navire | Destination | Stationnement |
|---|---|---|
| Abangarez | Colon | 1er dist 15 |
| Armenia | Rotterdam | rue Philip |
| Commodore | Liverpool | rue Valence |
| Corruna | Brésil | Stuyvesant |
| Jity of | Mexico Mexico | rue Market |
| Dictator | Nicaragua | 3me dist 31 |
| Eocene | —— | Boton Rouge |
| Escondido | Sinefields | Pie tier |
| Etrenator | Havana | Algier |
| Loveland | Cuba | New Refinery |
| Memphian | Brême | Stuyvesant |
| Nanna | New York | 2me dist 8 |
| Morgan | Tampa | Gretna |
| Pathfinder | Porto Rico | New Refinery |

# Feuilleton

DU

L'ABEILLE DE LA N. O.

Commencé le 28 avril 1912

# Près du bonheur

GRAND ROMAN INEDIT

PAR

LOUIS ENAULT.

DEUXIÈME PARTIE

(Suite)

Georges, après ces rapports ... pouvait donc, sans ... conversation, aller ... une tasse de thé à la ... qui l'attendait en compagnie des minutes. Quand il était trop en retard, elle arrêtait la pendule.

Le monde avait bien quelque coupes de leur liaison; mais le monde est meilleur enfant qu'on ne pense. S'il dénigre sans pitié ceux qui l'affrontent ouvertement, il est au contraire tout rempli d'indulgence pour ceux qui lui montrent quelques égards en observant les convenances, qui sont sa loi suprême. Christine était adorée, même des femmes, et aucune ne fille n'avait terni le par diamant de son honneur. Ceux qui ont du cœur—c'est le petit nombre—admiraient de loin, et non sans quelque secrète envie, ce ciel azuré de leur amour, que ne voilait jamais aucun nuage. Quelques-uns s'étonnaient qu'un Français pût montrer tant de constance, et, dans l'attente d'un abandon prochain, ils avaient la prématuration de plaindre Christine par avance. En Suède comme en Norvège, on prend les Français toujours pour les petits-fils des marquis badins du dix-huitième siècle. La mère de deux ou trois grandes filles, difficiles à marier, trouvait seule que Christine avait tort d'accepter un si bon parti devenu même inutile entre ses mains; mais elle ne faisait pas plus la majorité qu'une hirondelle ne fait le printemps.

XI

Un soir, à l'ambassade d'Autriche, Georges, après avoir fait le whist d'un général et de deux diplomates, demanda son traîneau. Comme il passait devant la dernière banquette du salon, il entendit un chuchotement de voix moqueuses. Deux femmes causaient et riaient en le regardant. L'une d'elles était une Suédoise assez coquette, à laquelle il avait eu l'impardonnable tort de ne pas faire la cour. Il n'avait jamais vu l'autre.

—Il n'a donc que la permission de dix heures? dit celle-ci d'une voix sèche et mordante à son amie, qui étouffait un méchant rire sous la nacre de l'éventail.

—Oh! reprit la Suédoise entre deux éclats, il est bien gardé.... mais il faut convenir qu'il est très docile: c'est une justice à lui rendre.

Il faut être vraiment fort pour porter noblement le poids d'un amour vrai, les pieds sur la terre, mais la tête dans le ciel. Les femmes, en cela, sont plus vaillantes que nous; un grand sentiment les préserve toujours des petites passions; l'homme s'en défend moins bien. Georges devait mépriser une raillerie misérable. Il se sentit blessé au cœur par cette flèche barbelée de ridicule, qu'on n'arrache plus quand elle a pénétré. La vanité lui souffla dans l'âme toutes sortes de mauvais conseils.

Il ralentit le pas, et, au lieu de descendre, il entra dans une galerie qui longeait les trois salons de l'appartement.

"Pardieu! fit-il assez légèrement, Christine ne mourra point pour m'avoir attendu une demi-heure de plus. Elle aime à se coucher tard. Comme elle me prend, cette femme, depuis un an!"

Il jeta les yeux dans une glace pour se rajuster.....

"Ah! dit-il en regardant sa cravate, c'est elle qui m'a fait refaire ce nœud....."

Un souvenir charmant lui arriva et changea ses pensées.

"Je viens d'être injuste pour la première fois, se dit-il au fond du cœur; pauvre chère âme, comme elle veut mieux à elle seule que tout ce monde ensemble! Serait-elle assez malheureuse si elle m'avait entendu!"

Il fit deux pas pour sortir. Le mauvais ange lui souffla tout bas:

—Il y a dans ce salon deux femmes qui ont ri de toi!

—Ne les écoute pas, lui disait son cœur, Christine t'attend.

—Ne fût-ce que pour elle, reprenait la vanité maudite, tu dois leur prouver que tu es libre .... Christine te le demanderait si elle était là.... Fais-le pour elle.

Il rentra dans le bal.

—Encore vous, cher comte! dit Axel en venant à sa rencontre. Que dira-t-on rue de la Reine?

Georges fronça le sourcil.

—Bien, j'imagine, répondit-il avec un peu de sécheresse. Mais vous, chevalier, dites-moi donc quelle est cette femme en robe vert pâle qui cause là-bas avec la petite baronne de Strom.

—Cette femme est une jeune fille.

—On ne s'en douterait pas! mais, enfin, qui est-elle?

—Vous ne le savez pas?

—Puisque je vous le demande!.

—Ce ne serait pas une raison.

—Parole d'honneur!

—Eh mais, continua le chevalier, voilà qui flatterait singulièrement l'aimable comtesse. Comment! vous ne connaissez pas même de vue, depuis huit jours qu'elle est ici, la nouvelle reine de l'hiver, la belle des belles, l'incomparable Nadéje, Mlle Borgiloff?

—Non, en vérité, et voici la première fois que je la rencontre.

—Au fait, c'est possible, vous sortez peu!

—Moi? mais tous les soirs!

—Alors c'est qu'elle vient tard et que vous partez de bonne heure. Oh! il n'y a pas de mal à cela; vous y avez perdu les débuts d'une élégante dans nos salons; mais c'est un malheur facile à réparer.

—Vous m'y aiderez, chevalier.

Et le comte, qui s'était rapproché de la porte, se mit à examiner Mlle Borgiloff avec une attention que peut-être Christine eût trouvée trop scrupuleuse.

Pour un juge fin de la beauté féminine, Nadéje était loin de mériter l'éloge que le chevalier faisait d'elle. Elle avait beaucoup d'éclat, et, dans un cercle de femme, c'était toujours elle que l'on remarquait la première; mais elle excitait l'attention bien plus qu'elle n'attirait la sympathie.

Il y avait de la dureté dans les plans trop nettement accusés de son front; malgré la rondeur ferme et volontée des joues on devinait la saillie des pommettes accentuées; sa main, petite, mais dure de paume, sèche dans l'étreinte, avec un pouce trop fort et des doigts légèrement renflés au nœud des phalanges et carrément coupés, indiquait l'esprit positif, la volonté tenace et l'ardeur ambitieuse de la femme qui veut parvenir; son nez trop court (un peu plus il était écrasé) rappelait l'origine kalmouque de sa famille, plongée depuis trop peu de temps encore dans le grand courant de la civilisation occidentale. Pour être vrai, il fallait bien lui reconnaître une taille charmante, plus accomplie et mieux formée qu'il n'arrive d'ordinaire chez les jeunes filles, et une fleur de teint éblouissante: de roses du Bengale éclosses sur de la neige; une bouche un peu grande, mais rouge comme la grenade mûre, et faisant luire, quand elle riait ou qu'elle parlait, l'éclair humide et nacré des dents blanches; ses beaux cheveux légèrement relevés et dégageant la tempe, sans une perle, sans un ruban, sans une f